

« Plus les épreuves sont grandes, plus le rire est nécessaire à l'homme. » François Rabelais (1483-1553)

## Joyeux Noël Bonne Année 2017



**ON RÉNOVE LE DONJON**

⇒p4



**ENCORE DES**

**INONDATIONS**

⇒p12



**ON A VANDALISÉ**

**SAINT-JOSEPH !**

⇒p18

## Forum de rédaction

Pascal ANDRÉ (web master)  
Freddy BERNIER (rédacteur en chef)  
Hugues LABAR (mise en page)  
Marcel PESESSE (trésorier)

## Compte bancaire

Crédit Agricole BE63 1030 2684 3608

## Sommaire

<i>Edito</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le point sur la rénovation du donjon</i>	<i>p. 4</i>
<i>Les inondations du printemps</i>	<i>p. 12</i>
<i>Crupet 85</i>	<i>p. 16</i>
<i>Les Journées du Patrimoine</i>	<i>p. 17</i>
<i>Vandalisme à Saint-Joseph</i>	<i>p. 18</i>
<i>Il y a 70 ans : Thanasse et Casimir</i>	<i>p. 19</i>
<i>Le WIELS</i>	<i>p. 22</i>
<i>Edgard DOCHAIN ... et « sa » chapelle</i>	<i>p. 23</i>
<i>In memoriam</i>	<i>p. 25</i>
<i>La Marche des Crupétois</i>	<i>p. 26</i>
<i>Les Ouettes de Crupet</i>	<i>p. 27</i>
<i>Les Seniors vous attendent</i>	<i>p. 30</i>

## Notre site

N'oubliez pas de visiter notre site Internet [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be). Pour tout contact : [info@crupechos.be](mailto:info@crupechos.be). Pensez à nous transmettre votre adresse si ce n'est déjà fait !

## Avis à nos sponsors !

Toute pub « papier » donne aussi droit à un référencement sur le site [www.crupechos.be](http://www.crupechos.be) (onglet « sponsors »). Pour plus d'informations, veuillez contacter Marcel PESESSE, notre trésorier.

### Tarif 2016-2017 - Valable pour 4 éditions Crup'Échos

1/8 p : 30 €	1/4 p : 50 €	1/2 p : 80 €	1 p : 120 €
--------------	--------------	--------------	-------------



# & FUNÉRAILLES FUNÉRARIUM HENNUY

**Monuments et  
accessoires mortuaires**

Rue de la Croix Limont, 6 - **5590 Ciney**  
Rue de Lenny, 107 - **5360 Natoye**  
Rue Julie Billiard, 34 - **5000 Namur**

083 21 50 50 – 0475 64 16 82 – 083 65 79 89  
[pf.hennuy@skynet.be](mailto:pf.hennuy@skynet.be)

## Les taupes du bitume...

Les "impétrants" sont les sociétés qui usent de leur droit d'intervention sur le territoire d'une commune. Ils sont chargés du placement de l'équipement d'utilité publique, comme les raccordements d'électricité, de téléphone, de gaz, de télédistribution, etc.

Fort bien. Mais la façon dont ces interventions se réalisent est quelquefois surprenante. Se réveiller un matin au son d'un marteau-piqueur, une tranchée obstruant votre propriété, sans en avoir été informé, peut pour le moins étonner. Bon, un lever aux aurores n'a jamais fait de tort et votre isolement n'est jamais que temporaire. La raison commune vaut bien ces quelques désagréments.

Mais les affouillements répétés deviennent vite insupportables. Même s'ils sont réalisés avec le plus grand soin, ces travaux souterrains marquent nos rues de cicatrices ineffaçables. Dans un village à vocation touristique, les coutures d'asphaltes, visibles après chaque comblement, nuisent à son attrait. Et quelquefois, par le jeu des équipes intervenantes qui se succèdent, les opérations s'étendent sur un laps de temps indéterminé. L'endroit laissé en chantier se révèle alors dangereux pour la circulation des véhicules et, surtout, des promeneurs.



Fig. 1 & 2. Vues des travaux au Trou d'Herbois.  
© F. Bernier 19.11.2016.

Et que dire de la logique d'intervention ?

Qu'une rue nouvellement asphaltée soit d'emblée la proie des excavatrices, cela suscite l'incompréhension. Sans s'opposer à la pose de nouveaux équipements, interrogeons-nous tout de même sur l'incohérence de ces travaux entrepris sans la moindre logique ! Pourquoi ces intervenants agissent-ils avec si peu de discernement, sans que les autorités ne puissent s'y opposer ou à tout le moins, leur proposer un schéma cohérent de déroulement du chantier ?

Puisqu'une réhabilitation du centre de notre beau village est, semble-t-il, enfin en bonne voie, inquiétons-nous dès à présent des lendemains de cette hypothétique restauration.

Une fois les aménagements réalisés, il en faudra de l'énergie et de la persuasion pour s'opposer aux assauts des pelleteuses, véritables taupes du bitume...

**Le Forum Crup'Echos**



**DATE À RETENIR !**

**24, 25 et 26 février 2017**

**"Les numéros"**  
Pièce de Thierry Bernier

Réservations: M. Pesesse  
0477 33 01 79  
marcelcrupet1@gmail.com

[www.artmonie.be](http://www.artmonie.be)





**25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD**  
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste  
création de jardins - pépinière  
*Devis gratuit sans engagement*

## La rénovation du donjon

Depuis avril, les travaux de rénovation vont bon train au donjon. Dans ce premier article nous voulons décrire succinctement le projet et le planning général.

À la mi-octobre, nous avons pu rencontrer l'architecte, Attaché à la DGO4-Département du Patrimoine<sup>1</sup>, lequel est chargé du suivi du projet pour la Région Wallonne, ainsi que M. Guillaume de GHELLINCK, architecte représentant le bureau d'architecture HERFURTH + GHELLINCK, auteur du projet de rénovation. C'est en coordination avec ces deux personnes, et l'aimable autorisation des propriétaires, que Crup'Echos peut vous présenter ce premier article d'une série qui devrait, au fil du temps, éclairer nos lecteurs plus en détail.

### Rappel historique

*« Bâtie entre 1286 et 1299 sans doute par Watremeit de Crupet, cette solide bâtisse en pierre calcaire de plan rectangulaire développe trois niveaux sous un étage en colombage et brique en encorbellement coiffé d'un important toit d'ardoise à deux versants à croupes.*

*A l'origine, elle était parcimonieusement ouverte de fenêtres à jour unique coiffées d'un linteau en demi-lune et de fenêtres à meneau soulagées par un arc de décharge, les baies étaient munies de grilles de protection et dotées de coussièges à l'intérieur.*

*Au 16<sup>e</sup> siècle, le donjon a été repensé et remis au goût du jour par Guillaume de Carondelet et son épouse Jeanne de Brandebourg qui s'y établirent en 1568. Deux nouvelles fenêtres à croisée ont été percées et elles ont parfois remplacé les anciennes ouvertures, une tour semi-circulaire qui cache un escalier à vis a été accolée au volume et l'étage en colombage et brique en encorbellement a été adapté tout en conservant sa poutraison d'origine qui remonte au 13<sup>e</sup> siècle.*

*Au 18<sup>e</sup> siècle, la plupart des pierres d'encadrement des baies ont été renouvelées et une fenêtre à croisée a été ajoutée sur la face nord.*

*En 1925, l'architecte bruxellois Adrien Blomme est tombé sous le charme de l'endroit et il a acquis le donjon et la ferme adjacente. Il a restauré l'ancienne maison forte notamment par le percement de nouvelles fenêtres et a modifié sensiblement l'intérieur par l'ajout de nouvelles cloisons.*

*Un pont à trois arches conduit encore vers la porte de tradition gothique qui conserve un admirable vantail d'origine et qui s'inscrit dans une feuillure, témoin d'une passerelle mobile qui se rabattait à l'origine sans doute sur un ponton plus léger.*

*Largement représenté dans l'iconographie, le donjon de Crupet classé patrimoine exceptionnel depuis 2009 a été l'une des maisons fortes les plus importantes du Condroz et la latrine de la face méridionale reste l'une des mieux conservée en Wallonie. La dendrochronologie réalisée en 2011 a permis de déterminer que cette maison forte était le plus ancien « hourd » en place de Wallonie.*

*A l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, une vaste campagne de restauration vise notamment à redonner au donjon son aspect originel en supprimant notamment toutes les interventions, intérieures et extérieures, dues à Adrien Blomme. »*

Catherine SOLOWIJ<sup>2</sup>

En 2015, Maxime PREVOT, Ministre wallon du Patrimoine, a dégagé un subside de plus de 1.850.000 € pour la restauration du donjon de Crupet à Assesse et de ses dépendances.<sup>3</sup>

Le projet prévoit la restauration complète du donjon (maçonnerie, toiture, menuiserie, pont d'accès, ...) et le maintien de son affectation en habitation unifamiliale. Les douves autour du donjon seront

<sup>1</sup> La DGO4 est la direction générale opérationnelle du Service Public de Wallonie (SPW) en charge de l'aménagement du territoire, du logement, du patrimoine et de l'énergie.

<sup>2</sup> [http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/index.php/pdf/fiche/92006-INV-0036-02](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/pdf/fiche/92006-INV-0036-02).

<sup>3</sup> <http://prevot.wallonie.be/restauration-du-donjon-de-crupet>.

intégralement préservées, tandis que les anciens bassins de la « truitellerie » de Jean-Pierre LIMBOSH seront comblés et l'ensemble aménagé en jardin « naturel ».

**DONJON DE CRUPET**  
PATRIMOINE EXCEPTIONNEL DE WALLONIE  
RESTAURATION, CONSERVATION ET AMENAGEMENT  
DU DONJON DE CRUPET ET SES DEPENDANCES  
Délais: 396 jours ouvrables

Le donjon est inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis le 17/08/2009. Bien que remanié aus XVIe et XXe siècle, il remonte pour l'essentiel aux deux dernières décennies du XIIIe siècle. Outre son implantation caractéristique au milieu d'un plan d'eau, il se singularise par son étage en encorbellement (unique en Belgique) et sa charpente encore en partie du XIIIe siècle.

**Pouvoir Adjudicateur: CARONDELET saspj.**  
BEZES bv & DE BEVER Hold.bv  
Rue Basse 18 - 5332 Assesse - Crupet

**Pouvoir Intervenant: MINISTERE DE LA REGION WALLONE**  
SPW DG04 DIRECTION DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE  
Rue des Brigades d'Irlande, 1 - B-5100 jambes (Namur)  
**COMMUNE D ASSESSE**  
Esplanade des Citoyens, 4 - 5330 ASSESSE

**Participation Financière:**

CARONDELET saspj.	51,4%	1.981.932,47€ TVAC
SPW DG04 Direction de la restauration	48,1%	1.853 516,12€ TVAC
Commune d'Assesse	0,5%	19.647,27€ TVAC

**Auteur de projet : Herfurth + Ghellinck Architects sprl.**  
**Architecte conseil: Georges Piron**  
Avenue de Roodebeek 195 - 1030 Bruxelles  
Guillaume de Ghellinck 02 660 90 03 - [gdg@hg-a.be](mailto:gdg@hg-a.be)

**Bureau d'étude Stabilité : Bureau d'étude Franz Dupont sprl.**  
Avenue Victor Jacobs ,56 - 1040 Buxelles  
02 644 32 76.- [Franz.dupont@telenet.be](mailto:Franz.dupont@telenet.be)

**Techniques spéciales: GMT Project sprl. &PEB**  
Quai du Trompette, 7 - 1300 Wavre  
010 451 6036 - [fdm@gmt.be](mailto:fdm@gmt.be)

**Coordinteur sécurité : Mommaerts Safety**  
Rue de l'Eglise, 13 - 1315 Incourt  
0475 617 217 ou 0475 967 265 - [mommaerts@tommaerts-safety.be](mailto:mommaerts@tommaerts-safety.be)

**Adjudicataire : SM Ronveaux - Goliveaux**  
Chemin de Rebonmoulin ,16 - 5590 Ciney  
+32(0) 83 212 901 ou +32 (0) 61 411 190

Fig. 1. Le panneau placé à l'entrée du chantier précise quels sont les différents intervenants. Le SPW contribue pour 1.981.932,47 € (51,4 %) et la commune d'Assesse pour 19.647,25 € (0,5 %). © F. Bernier 20.10.2016.

Plus précisément, en ce qui concerne l'aménagement des abords, le rapport urbanistique prévoit :

*L'ensemble des bâtiments était autrefois entouré de douves. Le projet prévoit de suggérer les douves par un traitement minéral et végétal du sol suivant les besoins liés à l'usage actuel du site.*

*La cour intérieure, autrefois entourée de bâtiments, est refermée par quelques arbres haute-tige. Les cheminements en gravier sont réorganisés le long des bâtiments en libérant le centre de la cour qui sera engazonnée.*

*Plus on s'écarte des bâtiments, plus les aménagements deviennent libres et naturels : pré fleuri avec arbres fruitiers pour le jardin au Nord des dépendances ; au-delà des étangs, jeu de haies bocagères et étang avec plantes aquatiques. Les haies bocagères sont prévues pour recadrer des vues sur le donjon et l'ensemble des bâtiments et pour rendre un peu d'intimité aux habitants.*

*Les anciens viviers sont soit comblés soit regroupés pour reformer un étang. L'étang autour du donjon sera complètement dévasé. Les vases seront utilisées pour boucher les viviers à supprimer. Des plantes aquatiques sont prévues pour border les étangs. Le captage et les sorties d'eau pour l'étang sont remis à neuf. Les infrastructures de la pisciculture sont démolies.*

*La propriété sera clôturée par des ganivelles<sup>1</sup> et un portail avec système de parlophone est prévu à rue.*

*Un chemin carrossable par empierrement est envisagé depuis l'Ouest du site, entre les étangs, afin de permettre l'accessibilité pour les futurs travaux de dévasement des étangs.*

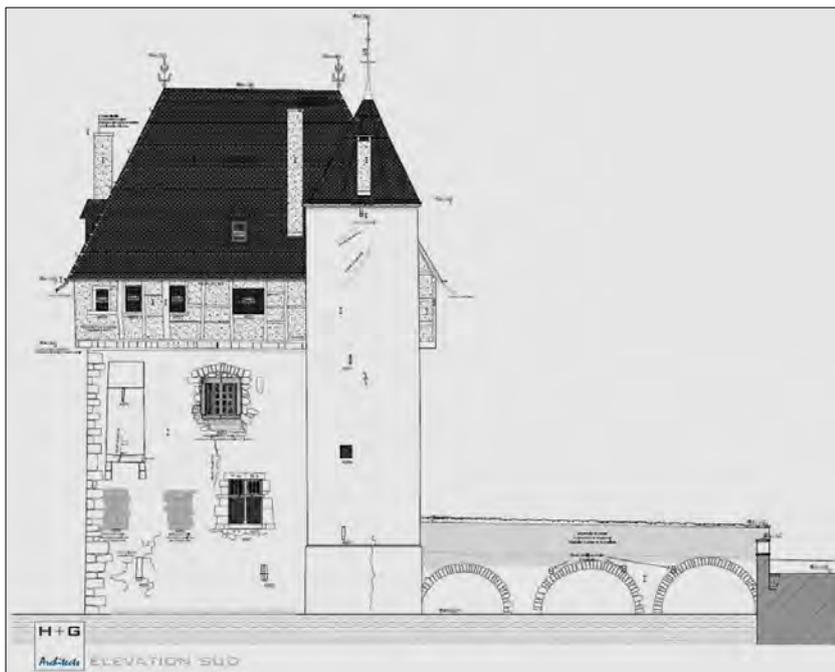
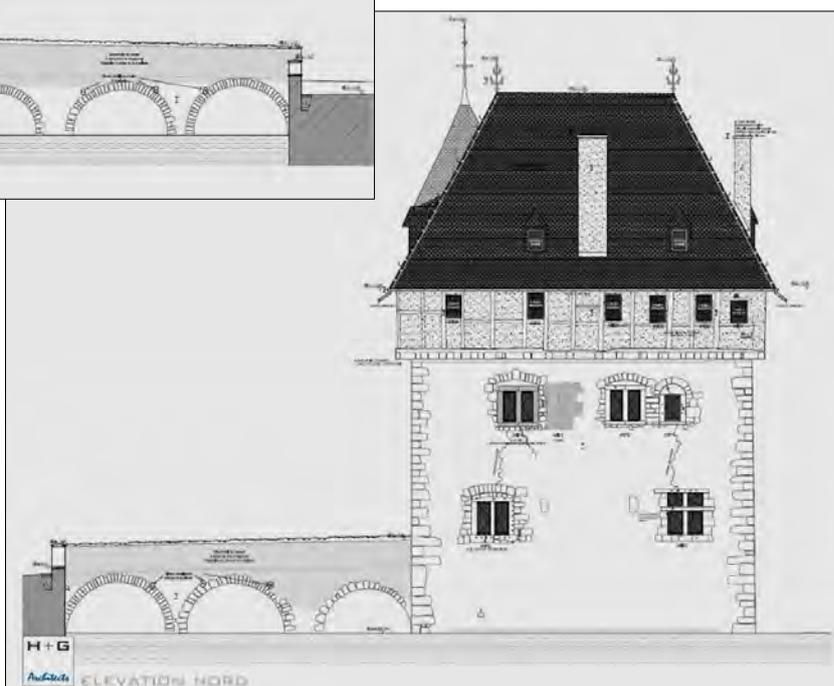


Fig. 2 & 3. Élévations Sud et Nord du donjon, avec la suppression des ouvertures percées par A. Blomme.

© Herfurth + Ghellinck Architectes.



<sup>1</sup> Une ganivelle, aussi appelée "barrière girondine", est une barrière formée par l'assemblage de lattes de bois.

Complémentaire à ce projet subsidié, un axe énergétique sera également développé par le propriétaire du domaine. L'optimisation énergétique se fait dans les limites du respect patrimonial des bâtiments. Pour cela uniquement les sols et les plafonds peuvent être isolés.

Dès lors le maître de l'ouvrage et l'architecte ont misé sur un système de chauffage le plus économique possible en travaillant avec des pompes à chaleur basse température avec échangeur thermique dans l'étang, combiné avec un échangeur air ambiant pour les périodes moins froides.

Préalablement au démarrage du chantier, un important travail de d'abattage d'arbres et de nettoyage du site a été réalisé, essentiellement le long de la rue Basse. Environ 400 jours ouvrables sont prévus pour les travaux en cours. Débutés en avril 2016, ceux-ci devraient donc s'étendre (compte-tenu des jours d'intempéries prévisibles) jusqu'en 2018.

A ce jour (mi-octobre 2016) la situation se présente comme suit :

1. La consolidation et la rénovation de la tour d'entrée sont pratiquement terminées. Des désordres dans la maçonnerie (renflements et cavités) ont été supprimés et des armatures ont été posées. Les trous forés dans les maçonneries pour le placement des armatures et leur scellement chimique, ont été rebouchés par des carottes récupérées de la pierre forée. Une fois scellées, celles-ci seront retaillées pour se fondre dans les dessins des pierres de taille originelles. Cette anecdote démontre à quel point les auteurs de projet ont le souci du détail historique.

Le faite de la toiture de cette tour, surmontant le porche d'entrée, à la date de parution de cet article, aura reçu la flèche surmontée d'une girouette aux armes des CARONDELET. Dans ce cadre, l'architecte du Patrimoine insiste sur le fait que lors de ces ajouts, on ne fait pas du « faux vieux ». La girouette, par exemple, a donc un caractère nettement moderne.

2. Les travaux de la toiture coiffant la grange, l'ancienne étable et l'auvent attenants sont pratiquement terminés. Pour l'auvent, un maximum de tuiles existantes ont été remployées et placées sur le versant côté cour, bien visible depuis le Pachis. A l'intérieur de cette aile, les travaux visent à rénover et compléter des locaux aménagés auparavant de façon à les transformer en logement, tout en gardant de grands espaces intérieurs disponibles.

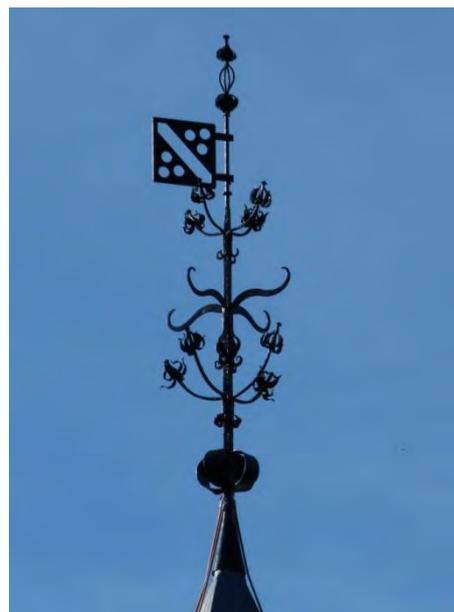


Fig. 4. La nouvelle flèche.  
© H. Labar 30.10.2016.



Fig. 5 & 6. Les premiers travaux au porche : placement des échafaudages et enlèvement de l'ancienne toiture.  
© H. Labar 21.04.2016 & 03.05.2016.



Fig. 7 & 8. Les travaux se poursuivent avec la rénovation de la toiture de la grange. L'auvent attenant est déjà recouvert de tuiles. © H. Labar 07.07.2016 & 24.08.2016.



Fig. 9 & 10. L'auvent recouvert de tuiles neuves côté jardin et de tuiles récupérées côté cour. © H. Labar 23.10.2016.

3. L'ancienne habitation du fermier, aménagée jadis par Adrien BLOMME, sera complètement rénovée et mise aux normes actuelles.
4. Le donjon et ses abords représentent évidemment un morceau de choix. La structure des murs sera renforcée là où c'est nécessaire, en particulier au niveau des fondations sous eau.

Des recherches archéologiques sont en cours, principalement autour des fondations de l'ancien pont-levis. Elles feront l'objet d'une publication par les services de la Région Wallonne compétents et, avec leur autorisation, CRUP'ECHOS se fera un plaisir de vous en informer.

L'ensemble, extérieur et intérieur, devrait retrouver son aspect du 13<sup>e</sup> siècle, en dehors de la tourelle d'escalier et de quelques fenêtres à croisée du 16<sup>e</sup> siècle (1574 à 1581 environ d'après la dendrochronologie). C'est cela qui fait tout l'intérêt de la bâtisse, puisque intérieur et extérieur sont toujours parfaitement révélateurs du Moyen Âge. Dans ce cadre, Jean-Louis JAVAUX, historien de l'art que nous connaissons bien, se livre actuellement à des recherches qui devraient aboutir à la publication de données inédites. Nous ne manquerons pas de nous y référer également avec son accord.

Pour les murs extérieurs, les seules modifications à apporter consisteront donc en la suppression des fenêtres percées par Adrien BLOMME dans les années 1920.

A l'intérieur, le rez-de-chaussée retrouvera sa grande salle de plain-pied par la suppression des cloisons qui délimitaient la cuisine. Aux étages, les cloisons existantes ont été supprimées et, après renforcement et rénovation des planchers et de leur structure portante, des pièces d'habitation seront aménagées sur deux niveaux. Les combles, stabilisés, attendront des jours meilleurs.



Fig. 11. Les travaux aux fondations peuvent commencer.  
© H. Labar 24.08.2016.



Fig. 12. Début septembre, installation de la grue.  
© H. Labar 10.09.2016.



Fig. 13 & 14. En octobre, placement des échafaudages. Les fenêtres sont déjà enlevées. © H. Labar 23.10.2016.



Fig. 15 & 16. Le curage des douves et le transfert des boues. © H. Labar 07.07.2016.

Au cours de l'été, les douves ont été curées et un second bassin a été creusé. Ce dernier a servi de zone de stockage temporaire des terres enlevées, qui ont ensuite été transportées plus loin pour combler les anciens bassins de la pisciculture. Ce second bassin sera mis également sous eau ultérieurement, constituant ainsi une extension du plan d'eau, tel qu'il existait il y a deux cents ans.

Voici, esquissé rapidement, les différentes phases de ce projet que les Crupétois ont à cœur de voir aboutir. CRUP'ECHOS complétera ces informations au fur et à mesure des disponibilités. A ce stade, nous ne pouvons que nous réjouir de l'exécution de ce projet exceptionnel au niveau du patrimoine majeur de Wallonie, mais surtout de notre petit village, ainsi que de l'exécution exemplaire du chantier. Comme vous, nous sommes impatients de découvrir la suite.

**Freddy BERNIER**  
**Hugues LABAR**

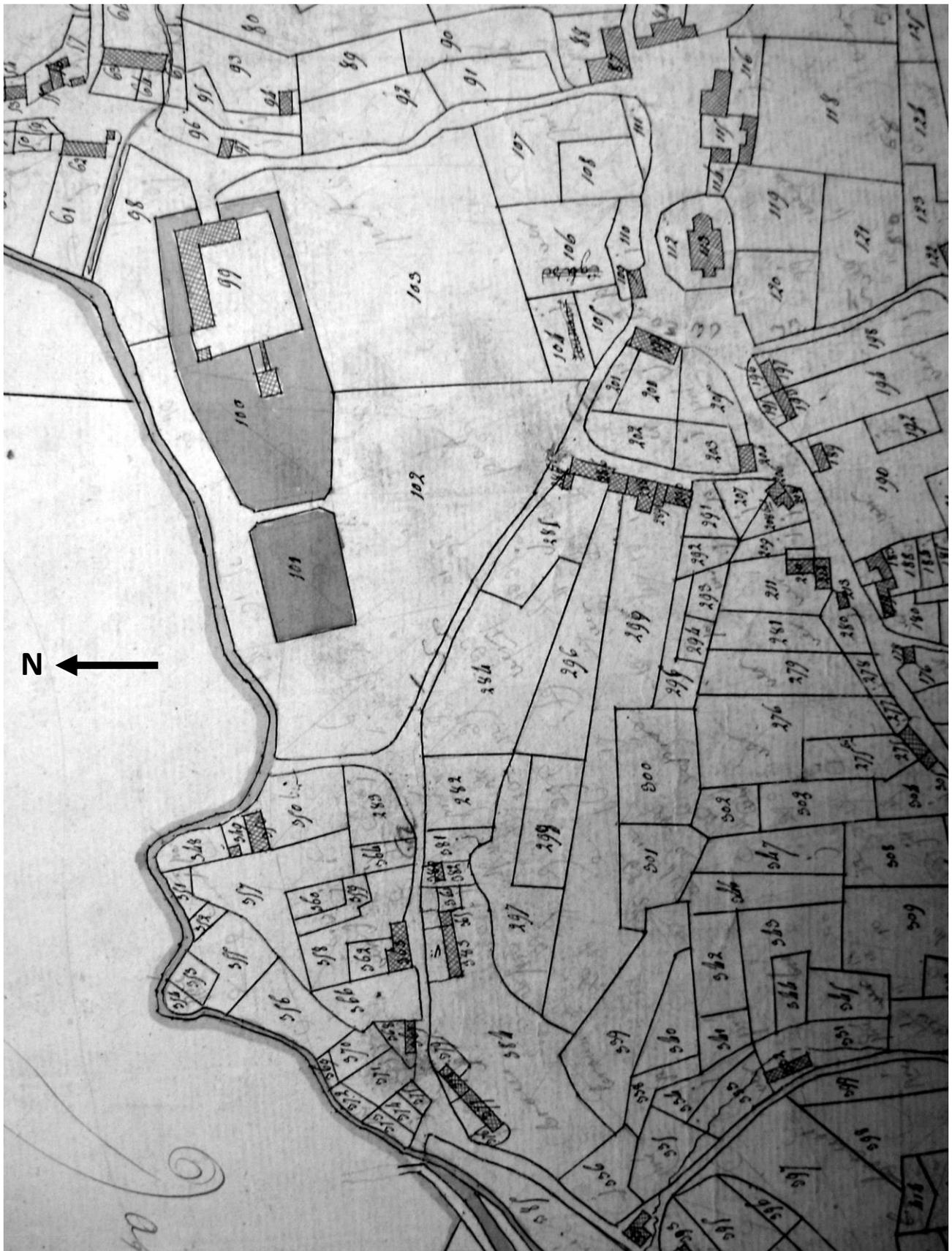


Fig. 17. Extrait du plan parcellaire de 1810, où il apparaît nettement qu'il existait alors un second étang, au-delà des douves, lesquelles entourait encore les bâtiments de ferme. A l'époque, la rue Basse n'avait pas encore été prolongée à travers le pachtis.  
 © Archives de l'Etat à Namur, *Cadastre, Plans manuscrits*, n° 8.50.5.



Fig. 18. Plan d'implantation. © Herfurth + Ghellinck Architectes.

## Les inondations 2016

Dans notre édition n°89, nous avons largement fait écho à l'inondation (aussi violente que brève) du 21 septembre 2014, laquelle avait causé des dégâts à plusieurs habitations du bas du village.

Le printemps 2016 ne fut pas en reste avec de nombreux orages, et surtout deux débordements coup sur coup du Ry de Mière et du Ry de Vesse, le 27 mai et le 6 juin.

Alors que la fête des voisins devait battre son plein, le vendredi 27 mai en fin de journée, Assesse a été particulièrement touché par les orages. Sur la N4, en direction de Namur, les alentours de la pâtisserie Pierson étaient complètement inondés. Au cœur du village d'Assesse, des maisons de la rue de la Gendarmerie ont souffert des intempéries. Il a fallu aussi tronçonner quelques arbres qui menaçaient de s'effondrer sur la E411. La circulation des trains fut aussi totalement interrompue entre Namur et Ciney, à cause de trois aiguillages noyés à hauteur d'Assesse. Leur remplacement a nécessité 3 heures par aiguillage. Les pompiers de Dinant ont effectués plusieurs interventions pour des boues sur la chaussée et pour des caves inondées.

A Crupet, les eaux sont montées également aux environs du captage et de la Ramonette. La route de Maillen fut sous eau, inondant la cave de la conciergerie VIVAQUA.

Rebelote le lundi 6 juin ! Avec plusieurs maisons inondées à Assesse au niveau du terrain de football, de la rue du Puits Saint-Martin, de la rue Jaumain, ainsi qu'à la rue du Hameau. Idem à Courrière (rue de l'Abbaye et aux environs) et à la ferme du Sacré-Cœur à Natoye...

De manière assez surprenante, Crupet a aussi été impacté alors qu'il n'y a pratiquement pas plu. En fait, toute l'eau tombée en masse à Assesse et Mianoye a suivi son chemin naturel d'évacuation, via le Ry de Mière et le Ry de Vesse. C'est une véritable lame d'eau qui a dévalé ainsi des hauteurs, amenant au moins 50 cm d'eau rue de Maillen. Dans ces tristes circonstances, il faut retenir au moins un élément positif : la solidarité entre voisins.



Fig. 1. Le débordement du Ry de Vesse. © H. Labar 06.06.2016.

Deux orages violents ont encore éclaté le 22 juin et le 5 juillet, vers Assesse et Natoye, mais heureusement sans conséquence notable à Crupet.

### La réaction de la commune

Suite à cela, la commune a organisé le 11 octobre une séance d'information.

En introduction, les événements ont été rappelés, tels que décrits ci-dessus. De nombreuses photos ont été projetées, démontrant l'étendue des dégâts.

Ensuite, un ingénieur agronome de la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol Erosion Ruissellement) de la DGO3 du SPW<sup>1</sup> a présenté une panoplie de solutions permettant de limiter l'impact de tels orages. Ces solutions sont quasiment toutes basées sur le même principe : ralentir l'eau ! En effet, si les orages peuvent être parfois très violents et amener des quantités très importantes d'eau, ils sont aussi généralement de courte durée, les périodes de très forte intensité excédant rarement une heure. Le but est donc d'étaler le flux à l'aval sur la période la plus longue possible.

<sup>1</sup> La DGO3 est la direction générale opérationnelle du Service Public de Wallonie (SPW) en charge de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement.

Ralentir l'eau permet donc d'éviter un engorgement, et l'inondation, de l'aval du bassin versant. Ce ralentissement a un deuxième avantage non négligeable : il permet aux sédiments (les terres emportées) de se déposer plus facilement. Si cela ne réduit pas le volume d'eau à évacuer, cela permet au moins que l'eau soit plus claire. Après une inondation, les boues se retrouvent dans les avaloirs, les égouts, où elles sèchent et constituent alors des entraves, voire des bouchons, à l'écoulement. D'où travaux et frais de curage à charge de la commune.

L'ingénieur de la DGO3 a aussi tordu le cou à un canard. Selon lui, l'orientation des sillons est un faux problème. Il est vrai qu'une orientation perpendiculaire à la pente ralentit le ruissellement ... au début. Mais dès que l'intensité s'accroît, les sillons, constitués de terre meuble, résistent mal à l'impact des gouttes d'eau et sont détruits en peu de temps. Des quantités importantes de boues sont alors charriées, constituant en outre une perte majeure pour l'agriculteur.

Les effets des pluies ne peuvent être réduits que par l'intégration et la combinaison de plusieurs mesures :

- infiltrer plus : par un travail du sol adapté, par une couverture efficace, en raisonnant l'assolement et en gérant les résidus de culture ; c'est toute la problématique de la gestion des sols agricoles, forestiers et de loisirs ;
- limiter le ruissellement : diminuer les volumes d'eau ruisselés et protéger les sols de la battance ;
- réduire la vitesse des écoulements, comme expliqué ci-dessus ;
- conduire et stocker : guider les flux jusqu'à l'exutoire, favoriser l'immersion temporaire et amortir les variations de débit.

Ces mesures permettront de limiter, à la fois, le ruissellement concentré (écoulement localisé, le long d'une petite dépression de terrain ou dans un fond de vallée) et le ruissellement diffus (fine lame d'eau sur un terrain sans relief et sans organisation bien définie des filets d'eau).

Il a alors présenté une série de solutions réalisables à un coût relativement abordable.

La bande enherbée. Il s'agit d'une zone plus ou moins large (en pratique de 6 à 20 mètres), semée avec un mélange à base d'herbes, installée en bordure (ou au milieu) d'un champ. L'efficacité est la meilleure sur les zones amont ou en milieu de pente, là où le ruissellement n'est pas encore concentré ou à fort débit. Leur fonction est de faire barrière au ruissellement en nappe (ruissellement diffus).



Fig. 2 & 3. Implantation de bandes enherbées. A droite, on voit que les herbes ont retenu beaucoup de terre.

© Cellule GISER - SPW.

Les barrages filtrants. Il s'agit d'aménagements spécifiques, un genre de barrières épaisses, faits de matériel végétal (branchages, copeaux, paille) et dont la fonction est de ralentir le ruissellement concentré. Ils sont maintenus solidement par des piquets avec ou sans grillages, disposés perpendiculairement au flux de ruissellement. Par la densité et la résistance de la végétation, ils créent une zone de sédimentation. Les barrages filtrants (fascines de branchages, filtre à paille, claie, gabions de copeaux, etc.) demandent une mise en œuvre très précise pour être efficaces.



Fig. 4 & 5. Implantation de fascines de branchages. A droite, on mesure l'efficacité du dispositif.

© Cellule GISER - SPW.

Les dispositifs ont une durée de vie différente selon leur nature : 2 ans pour les filtres à paille, 4 ans pour les fascines de branchages et 5 à 10 ans pour les gabions de copaux.

Les haies denses et les bandes boisées. Faut-il revenir sur l'intérêt de conserver les haies ? Malheureusement trop souvent absentes de nos openfields. Tous, nous sommes convaincus de leur utilité, notamment en matière de biodiversité. En lien avec notre sujet, elles remplissent les mêmes fonctions que les barrages filtrants, mais de manière bien plus pérenne.

Le chenal enherbé. *Le principe du chenal enherbé est de permettre l'écoulement des eaux, sans érosion, en assurant une couverture herbeuse permanente dans le fond des vallons secs. Le chenal fonctionne aussi comme une bande enherbée en favorisant la sédimentation.*

La prairie inondable. *On renforce le caractère inondable de certaines prairies qui ont une tendance naturelle à s'engorger lors de pluies intenses, par la levée d'une petite diguette, le non entretien des réseaux de drains, l'ouverture d'un bourrelet de barge, etc. L'engorgement des parcelles est temporaire et reste compatible avec la destination agricole des terrains inondables.*



Fig. 6. Un bassin de retenue naturel.

© Cellule GISER - SPW.

Les diguettes peuvent être constituées par des barrages filtrants tels que décrits ci-dessus. Le réservoir est muni d'un tuyau de débit de fuite, qui permet de relâcher l'eau lentement

Le fossé à redents. *Variante du fossé classique, dans lequel on place de petites barrières (redents). Celles-ci peuvent être en pierre, en béton ou en bois. Les redents laissent passer un petit filet d'eau (écoulement de base) et se remplissent progressivement en cas de forte pluie. Leur seuil est inférieur aux berges du fossé.*



Fig. 7, 8 & 9. Diverses variantes de fossé à redents. © Cellule GISER - SPW.

Tous les détails sur ces aménagements, et d'autres encore (équipements de voiries notamment), sont disponibles sur le site de la cellule GISER<sup>1</sup>.

Ce qui précède démontre que l'exposé technique était de qualité. Mais les participants n'ont pas bien perçu ce qu'ils peuvent faire à titre personnel pour protéger leurs biens : pour éviter que ces événements se reproduisent, il faut avant tout une collaboration entre les autorités (communales et/ou régionales) et les agriculteurs.

Pour conclure la réunion, le bourgmestre a pris la parole, rappelant tout d'abord les limites d'intervention qu'impose le budget serré de la commune.

Il a ensuite répondu aux questions qui lui furent posées, chacun évoquant son cas personnel. Les avaloirs bouchés à Courrière, à cause des travaux d'Infrabel, ont été évoqués à plusieurs reprises.



Fig. 10. Une voiture immobilisée sur la N4 à hauteur de Courrière. © SudPresse.

Concernant plus particulièrement Crupet :

- la Province a informé la Commune qu'elle procédera prochainement (quand ?) au curage du Crupet et du Ry de Vesse ; les riverains présents ont bien évidemment demandés à être tenus informés ;
- le problème du passage du Ry de Vesse sous la rue St-Joseph a été évoqué ;
- la construction de murs de protection en bordure du ruisseau nécessite des autorisations ;
- il a été signalé que les avaloirs du bas de la rue d'Inséfy ne sont pas dans l'alignement du filet d'eau, ce qui les rend totalement inutiles, et que le risque de voir s'effondrer le mur du château dans le Ry de Vesse est réel, ce qui pourrait créer un obstacle à l'écoulement du ruisseau.

Pour conclure, le bourgmestre a expliqué que la Commune était en attente de notification officielle de la décision de reconnaissance au titre de calamité (la décision avait été prise quelques jours plus tôt, lors de la réunion du Gouvernement wallon du 6 octobre 2016<sup>2</sup>).

En conclusion, la lutte contre les inondations, dans le bas du village de Crupet ainsi qu'à Assesse, ne sera efficace que si un schéma global est mis en place au niveau des bassins versants du ruisseau de Crupet, du Ry de Vesse et du Ruisseau Saint-Martin par les autorités régionales, provinciales et communales, en étroite collaboration avec tous les agriculteurs des zones concernées.

Hugues LABAR



## La Broche

M. et Mme Fieuw-Lefèvre  
Rue Grande, 22 - 5500 Dinant  
Tél.: 082 22 82 81

## Boulangerie - Pâtisserie

### *Au Ry de Mière*

Samedi - Dimanche : 8h à 18h

Jours fériés : 8 h à 12 h

[aurydemièr@hotmail.com](mailto:aurydemièr@hotmail.com)

Rue Basse 14B - 083/690293 - 0496/315892

<sup>1</sup> <http://www.giser.be/>. Voir notamment les deux guides techniques, dont s'inspire en partie cet article (passage en italiques).

<sup>2</sup> Pour plus d'explications, voir <https://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/site/dgpl/accueil/calamites>.

## Crupet 85 : une année 2016 bien remplie !!!

Pour le comité Crupet 85, l'année 2016 restera sans aucun doute une année bien remplie.

Elle a commencé le 9 janvier avec le ramassage des sapins en vue du grand feu du mois de mars.



Fig. 1. Le repas des 3 x 20.  
© P. Marchandise 17.01.2016.

Le 28 mars, lundi de Pâques, de nombreux enfants rejoignent la plaine du jeu de balle pour une grande chasse aux œufs. Cette dernière s'est prolongée par la soupe aux cailloux et le barbecue de printemps. Une fois encore, le succès fut au rendez-vous.

Vient ensuite le 5 juin et l'organisation de la fameuse brocante de Crupet. Une météo plutôt clémente a incité de nombreux promeneurs et chineurs à venir déambuler dans les rues de notre village. Un beau succès de foule.

Le 17 janvier, le traditionnel goûter a regroupé une trentaine de 3 x 20 venus rejoindre la salle de la rue Haute pour passer un bon moment de retrouvailles et de convivialité.

Début mars, les hommes de Crupet 85 s'affairaient dans la rue d'Inséfy au montage du bûcher en vue de l'organisation du grand feu du 19 mars. Entre temps, chacun se retrouvait à la salle de la balle pelote pour, après les grands travaux, réaliser un grand nettoyage et fournir du nouveau mobilier.



Fig. 2. Les chasseurs d'œufs sur la ligne de départ.  
© P. Marchandise 28.03.2016.

Le 9 octobre, le comité Crupet 85 a réuni tous ses membres, ainsi que les nombreux bénévoles qui lui viennent en aide, pour un repas convivial et familial dans les installations de la balle pelote. Une belle manière, d'inaugurer, à sa manière, un bâtiment qui a connu une grosse transformation et qui est devenu ainsi plus fonctionnel. Une belle réussite, aux dires des nombreux utilisateurs du site.

En cette fin d'année 2016, Saint-Nicolas visitera, entre le 28 novembre et le 3 décembre, les maisons des petits enfants sages.

Les festivités se termineront le 10 décembre avec la traditionnelle marche gourmande avec, cette année, une plongée dans le monde du moyen-âge (retour à l'époque des CARONDELET). Un pari peut-être risqué pour les organisateurs, car les goûts culinaires de cette époque ne correspondent pas toujours aux nôtres.

**PoI MARCHANDISSE**



Fig. 3. Invitation à la marche gourmande. © Crupet85.

## Journées du Patrimoine 2016

Cette année encore, notre village a participé aux Journées du Patrimoine, les 10 et 11 septembre derniers. Le thème de cette année était le patrimoine religieux et philosophique.

A cette occasion, deux sites de l'entité ont été mis en évidence : l'ensemble classé de l'église, du cimetière, de la grotte et du presbytère à Crupet, et l'ancien couvent des Récollectines (ACRF) à Assesse.

En ce qui concerne Crupet, quelques bénévoles, en collaboration avec l'Office du Tourisme, avaient monté, dans l'église, une exposition d'objets liturgiques propriétés de la paroisse : chasubles, ciboires, ostensoirs, registres paroissiaux, ... Certaines pièces d'orfèvrerie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avaient été prêtées par les musées namurois où elles sont habituellement en dépôt. Les combles du presbytère étaient également accessibles.

Même si elle n'avait pas l'ampleur de celle réalisée en novembre 2008, cette exposition était de belle facture. Un fléchage permettait aussi de se rendre à la chapelle Saint-Roch, nettoyée et plafonnée

quelques jours plus tôt. Le samedi soir, une douzaine de Crupétois (pas plus malheureusement) ont révisonné avec plaisir le film tourné en 2003 à l'occasion du centenaire des grottes. Ce fut l'occasion de revoir des figures familières, plus jeunes évidemment ... ou malheureusement disparues aujourd'hui.

Concernant l'affluence, il faut bien admettre que ce ne fut pas un grand succès, en ce qui concerne les visites guidées plus particulièrement : seulement 30 visiteurs répartis équitablement entre samedi et dimanche. L'exposition a suscité plus d'intérêt : 89 personnes le samedi et 163 le dimanche.

Ce relatif désintérêt s'explique de deux manières : le très beau temps qui n'incitait sans doute pas à visiter une église et le fait que le site soit accessible toute l'année.

Pour preuve, le couvent des Récollectines, non accessible en temps ordinaire, a attiré 332 visiteurs sur les deux jours (dont un groupe de 72 personnes le dimanche à 15 h).



Fig. 1 & 2. Les ciboires et chasubles exposés dans l'église.  
Fig. 3. Des explications concernant le caveau du Chanoine Gérard.

© OTA 11.09.2016.

Hugues LABAR

## Vandalisme à Saint-Joseph !

Début septembre 2016, des malfrats se sont livrés à des vols de pierres taillées dans le quartier Saint-Joseph.

Ce fut d'abord chez M. et Mme Francis MOREAUX que la disparition de bacs à fleurs en pierre de taille a été constatée. La police est venue sur place et des indices ont pu être rassemblés (vidéos enregistrées et témoignages visuels), mais sans doute insuffisamment pour pouvoir orienter l'enquête.

Le lendemain, horreur ! L'impensable s'était produit ! On constate en effet que la partie supérieure de la potale Saint-Joseph a elle aussi disparu ! La niche a carrément été désolidarisée et emmenée comme un vulgaire paquet ! Il faut dire que cette niche sculptée sans doute au 19<sup>e</sup> siècle ne devait pas peser plus de 30-35 kilos, une paille pour les costauds voleurs qui ont été aperçus. Peu d'espoir donc de retrouver l'original, mais bien une volonté de ne pas laisser le coin orphelin de son saint patron.

Les plans de la niche ont été dessinés sur base de mesures prises sur le socle restant et inspirés de photos nombreuses dont celles du site d'inventaire du patrimoine wallon (Fiche n° 92006-INV-0145-01)<sup>1</sup>. Dans l'attente de voir une nouvelle niche posée, ce qui ne devrait pas trop tarder, espérons-le, nous vous présentons quelques photos du désastre et les plans de la future niche.

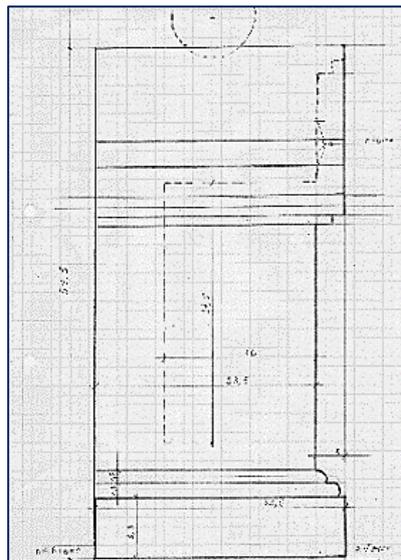
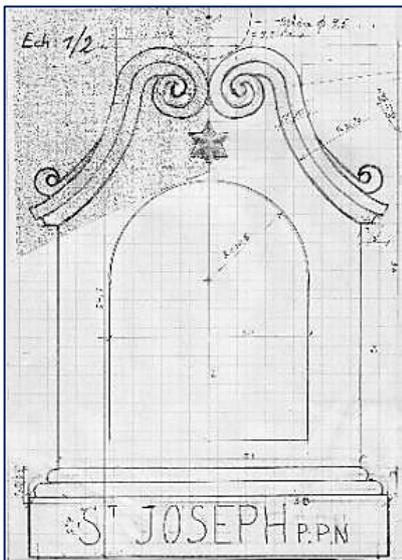


Fig. 1 & 2. Avant et après ...  
Fig. 3 & 4. Plans de face et de côté  
© F. Bernier

**Freddy BERNIER**

<sup>1</sup>[http://spw.wallonie.be/dgo4/site\\_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=92006-INV-0145-01](http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/fiche/index?sortCol=2&sortDir=asc&start=0&nbElemPage=10&filtre=&codeInt=92006-INV-0145-01). Les responsables de ces fiches ont reçu les informations relatives au vol et le dossier devrait être mis à jour sous peu.

## Le film "THANASSE ET CASIMIR" sortait il y a 70 ans !

**En 1945, Crupet, comme tous les villages du Condroz et d'ailleurs, tentait d'oublier les années noires de la guerre. Il fut le décor d'une production cinématographique qui survenait un peu comme une bouffée d'air frais. Son tournage a marqué la vie locale.**

### D'après Arthur MASSON

L'écrivain régionaliste Arthur Masson est né le 22 février 1896 à Rièzes-lez-Chimay, à la frontière française. En 1938, il publie son premier roman



Fig. 1. Arthur Masson.

*Toine Culot. Obèse ardennais.* Succès immédiat qui sera suivi d'une trentaine de romans. Lu par tous, des plus humbles aux plus riches, son humour teinté de bon sens, a séduit des générations de lecteurs en Wallonie. Il est "l'écrivain wallon d'expression française", comme il se définissait lui-même. On peut même

qualifier Arthur Masson de *Pagnol wallon*. Il s'est éteint le 28 juillet 1970 à Namur.

En 1942, paraît son quatrième roman *Thanasse et Casimir*. Le succès de ce roman est tel qu'il incite les producteurs à le transposer à l'écran. Une première fois en 1946 et une seconde fois en 1977, réalisé et interprété par Robert Delieu, pour la RTB dans une série de 13 épisodes de 20 minutes.

Pour rendre hommage à cet écrivain, on a inauguré en 1999 à Treignes l'*Espace Arthur Masson*. C'est un parcours-spectacle sur le monde rural ardennais des années 1930 à 1960. Guidé par le son et la lumière, le spectateur découvre pendant une heure de détente et d'humour, à travers onze scènes et des décors en 3D, les truculents personnages de la *Toinade*.

### Le producteur Marcel GROULUS et le réalisateur Marcel PICOLO

Marcel Groulus (1904-1992) est actif dans le secteur immobilier et gérant d'un magasin de meubles, situé dans la rue des Champs à Etterbeek. Une partie de ces meubles était stockée dans le studio de cinéma voisin, *Cibelson*. Groulus acquiert ce studio avec Édouard Fairon.

Prévoyant, pendant les derniers mois de l'Occupation, il permet au réalisateur E.G. De Meyst d'entamer clandestinement les prises de vues d'un

film sur la Résistance, intitulé *Soldats sans uniforme* (1944). Ce film connaît un succès phénoménal, au point que cette équipe tourne un deuxième film sur la Résistance : *Baraque N°1* (1945). Malgré le succès de ce film, les chemins de De Meyst, Fairon et Groulus se séparent. Groulus reste seul propriétaire du studio. Il fait équipe avec le peu connu René Picolo (pseudo de René Licoppe - 1915-1992), pour la réalisation d'*À propos d'une coupe*, un court-métrage sur l'aéronautique, et du long-métrage *Thanasse et Casimir*. Hélas, malgré le succès de *Thanasse et Casimir*, la production ne couvre pas ses frais et Groulus se retire du milieu du cinéma. Il vend le studio, laissant un ambitieux projet sur la vie de Rubens aux oubliettes. Le producteur retourne dans l'immobilier.

Le scénariste et réalisateur René Picolo est un néophyte. C'est au départ un artiste de variétés liégeois. Dans *Thanasse et Casimir*, il tient le rôle du petit Père Juste. Hormis les deux films tournés pour Groulus, il réalise encore en 1950 *Bulles d'or*, un court-métrage publicitaire. C'est donc sans la moindre expérience dans le cinéma que Groulus lui donne en 1945, la responsabilité de réaliser ses productions.

### La production du film

Après deux films de guerre, Groulus choisit, pour sa troisième production, de se baser sur un roman d'Arthur Masson. Il considère que le public en a assez de la misère engendrée par la guerre et n'aspire qu'à retrouver de la gaieté sur les écrans. Les qualités et la célébrité du roman, allaient garantir le succès du film. Dans une



Fig. 2. Edgar Willy, dans le rôle de Casimir.

interview pour *La Meuse* du 14 octobre 1945, Groulus dit: "Je suis très heureux d'avoir pu porter l'œuvre d'Arthur Masson à l'écran. L'auteur est d'ailleurs venu nous rendre visite et se déclare fort satisfait du scénario."

L'écrivain avait cependant émis la condition essentielle à son accord, que Groulus respecte dans son adaptation, non seulement le titre du roman, mais la fabulation et surtout l'esprit particulier de l'œuvre. Le tournage des extérieurs se déroule en septembre et octobre 1945 dans la gare d'Evrehailles-Bauché et à Crupet. Marcel Groulus explique: "Nous étions venus repérer aux environs d'Yvoir et un hôtelier nous a indiqué ce petit village. Je dois avouer qu'il avait très bon goût. J'ai trouvé là tout ce qu'il fallait pour mon film. La population fut épatante. Nous avons eu l'occasion de faire appel à elle pour la figuration et elle s'est montrée très adroite. Le bourgmestre, le curé, l'instituteur, se sont particulièrement dévoués, afin que le village de Crupet se mue en Cabussart."

Le tournage des intérieurs a lieu en février-mars 1946 dans le studio Cibelson. "Il nous a fallu plus de six mois pour réaliser *Thanasse et Casimir*,

poursuit Groulus. Cela n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les comédiens de chez nous appartiennent tous à des théâtres avec lesquels ils sont sous contrat. Ce qui ne peut manquer de provoquer des retards dans les prises de vues. Enfin, l'œuvre comporte vingt-sept décors et certains tableaux, comme celui de la foire, ont réclamé plusieurs centaines de figurants (NDLA : dont des Crupétois). Ajoutez à cela les nombreuses journées d'immobilisation de la troupe par suite du mauvais temps et vous aurez le compte du temps nécessaire pour les prises de vue."

Quelques figurants crupétois sont visibles sur la photo (Fig. 3). En outre, Jean Moreaux (instituteur de Crupet à l'époque) a joué un prédicateur et Marcel Quevrain (le père d'André) a, si notre mémoire est bonne, conduit une voiture, celle de Badilon dans le film.

La presse, présente durant le tournage des scènes de kermesse, considère que Picolo manque d'autorité sur le plateau. Concernant la sonorisation, Groulus explique dans *Le journal de Seraing*: "Pour la première fois dans un film 100% belge, nous nous sommes attachés le concours d'un grand orchestre de 75 musiciens



Fig. 3. Entourant Jules De Neumostier, l'acteur principal, des Crupétois : à gauche, Joséphine Fouillen, Armand Gozin et Jules Lenoble ; à droite, Alphonse Fouillen, Joséphine Laloux et Yvonne Theunissen. Coll. P. Quevrin.

qui, sous l'habile direction de Gustave Detaille, compositeur de la partition inédite et spécialement écrite pour la circonstance, apportera une couleur particulièrement brillante à cette production."

### L'accueil par la presse et le public

Quand le film est présenté à la presse, en fin d'automne 1946, les journalistes l'accueillent avec sympathie, sans en occulter les défauts. Si la mise en scène est assez soignée, on ne peut passer sous silence le rythme assez incohérent de certaines images. Et la synchronisation assez malhabile donne des résultats décevants. Ainsi, dans certaines scènes, les voix partent trop tôt ou trop tard par rapport aux images. Dans *Le Soir* du 29 novembre 1946, on peut lire : *La mise en scène et le scénario*

*sont confiés à des mains inexpertes, ignorant à peu près tout de ces deux spécialités, d'une importance capitale dans l'élaboration d'un film. Dès lors, on ne s'étonnera guère que Thanasse et Casimir baigne dans l'atmosphère de la plus parfaite banalité, que le travail de la caméra, tout comme le découpage, révèlent par moments une technique bien imparfaite."*

Arthur Masson en remet même une couche : *"Ajoutez à cela que les artistes sont presque tous Bruxellois et qu'il leur était difficile, malgré tout leur talent, de s'identifier à nos rustiques compères et commères. La bande sonore est franchement mauvaise. Le plus curieux, c'est qu'avec tous ses défauts, le film bat tous les records du succès en Wallonie et même à Bruxelles. Les salles sont combles. On fait la file."* Car le film est projeté avec succès durant des années jusque dans les plus petites salles de Wallonie. Il sort même en France dans une version ramenée à 92 minutes, sous le titre de *Les deux inséparables* et fut aussi diffusé à la télévision canadienne.

Le *Thanasse et Casimir* "crupétois" n'a donc pas que des qualités. Mais, égoïstement, il a au moins eu le mérite de mettre notre village en vitrine. Par la suite, *Een stille liefde* (film hollandais tourné en 1976), *Les Maîtres de l'orge* (feuilleton coproduit par la RTBF) ou dernièrement *Jacques a vu* de Xavier Diskeuve, ont aussi choisi Crupet comme décor et, souvent avec l'apparition de figurants locaux.

Pour les lecteurs intéressés par le sujet, nous rappelons l'article d'André Quevrain, « *Crupet, le Holywood wallon ?* » paru dans le livre « *Crupet, un village et des hommes ...* ».

**Thierry BERNIER**

Source : Belfilm - Paul Geens



Fig. 4. L'affiche pour une séance à Silly, en 1954.  
© www.delcampe.net.

Votre fidèle fournisseur

# JOASSIN

— Combustibles — Sables — Graviers — Pellets

NOUVEAU Pellets

AUTRES DÉPARTEMENTS À VOTRE SERVICE:  
MAZOUT, PÉTROLE, SABLES,  
GRAVIERS décoratifs, CABINE  
DE SABLAGE, TERRE ARABLE

081/73.71.42

Rue Fernand Marchand, 1 • 5020 Flawinne • www.joassin.com

# Le Pachis

TAVERNE RESTAURANT

FERMÉ LE LUNDI

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET - Tél.: 083 68 99 10

## Le WIELS, le bâtiment de l'architecte Adrien BLOMME

Dans *Le Soir Culture* du 20 août 2016 est paru l'article suivant, consacré au WIELS.

« Abrisant le Centre d'Art Contemporain WIELS, ce bâtiment est un des rares témoins de l'architecture industrielle moderniste à Bruxelles. Cet immeuble imposant qui associe des éléments stylistiques de l'Art Déco et du fonctionnalisme industriel a été rebaptisé le «Blomme», du nom de l'architecte qui l'a construit en 1930. L'intérieur du bâtiment témoigne des préoccupations architectoniques de l'époque notamment de l'influence conjuguée du fonctionnalisme et de la forme des paquebots et de l'importance accordée aux matériaux comme le béton armé, le verre ou l'acier. Le bâtiment abritait les installations nécessaires à la production des différentes bières à basse fermentation de la brasserie Wielemans.

WIELS s'inscrit dans une logique européenne de réappropriation d'un patrimoine industriel dont les qualités architecturales et spatiales s'accordent à la présentation des développements de l'art d'aujourd'hui. Dans un tel contexte, le geste de l'architecte et sa qualité d'intervention résident en la discrétion. La sauvegarde du patrimoine historique que constitue le bâtiment «Blomme» et sa réhabilitation en centre d'art participe à la revitalisation urbaine de tout un quartier. »



Fig. 1. Le WIELS. © [www.artbuild.eu](http://www.artbuild.eu).



Fig. 2. L'ancienne salle de brassage transformée en café. © [blog.les-esthetes.com](http://blog.les-esthetes.com).

Le WIELS est situé avenue Van Volxem, 354 à Forest. Pour plus d'informations : [www.wiels.org](http://www.wiels.org).

Officiellement inauguré le 25 mai 2007, le WIELS comprend trois salles d'exposition d'une superficie totale de 1.800 m<sup>2</sup>, une librairie, un cinéma-auditorium, un ensemble d'ateliers individuels d'artistes en résidence ainsi qu'un café-restaurant.

Le bâtiment, aussi appelé « tour Wielemans », est un des rares témoins de l'architecture industrielle moderniste à Bruxelles. Les vestiges de l'ancienne brasserie ont été classés en 1993 par la région de Bruxelles-Capitale. Dès 2005, ce site industriel a fait l'objet d'une importante opération de rénovation et de réhabilitation<sup>1</sup> développée par le bureau d'architecture Art & Build.

Dans le *Crup'Echo*s 75 nous écrivions un article sur Adrien BLOMME et de son œuvre, dont voici un extrait :

### LE DONJON DE CRUPET UNE HISTOIRE DE FAMILLE ...

« Qu'ont donc en commun la gare du Midi et les brasseries, Wielemans, le rectorat de l'ULB et le cinéma Métropole?<sup>1</sup>...et le **château de Crupet**...Un homme: Adrien Blomme. Si son nom est quelque peu oublié, son œuvre a marqué nos paysages. Sa petite-fille raconte...

Françoise BLOMME, elle-même architecte à BRUXELLES, dans un ouvrage paru en 2004 aux Editions CIVA, 55 Rue de l'Hermitage, 1050 BRUXELLES, et consacré aux réalisations architecturales de son grand-père Adrien, Françoise BLOMME a réservé plusieurs pages à sa **propriété de CRUPET**. »

<sup>1</sup> Le Vif l'Express du 3/8/2007 – Adrien Blomme, Mon Grand-père ce héros.

## Edgard DOCHAIN ... et « sa » chapelle Saint-Roch.



Fig. 1. Edgard Dochain.

Edgard est né à Crupet en 1931, dans la maison au lieu-dit « *Al brouwère* » (« La bruyère ») qui surplombe la chapelle Saint-Roch. La famille a aussi habité la petite maison rue du Dessus, au bout du jeu de balle actuel.

Dans sa famille crupétoise, on compte des MARION (dont Marie qui a tenu un magasin rue Haute « *Chez Franco* »), des « *Cocoz* » (surnom d'autres MARION, dont Juliette qui habitait au Trou d'Herbois) et nombre d'autres cousins et cousines. Joséphine LALOUX (épouse d'Alphonse THEUNISSEN) était sa marraine, et Adolphe DOCHAIN son parrain (voir ci-dessous les détails familiaux fournis par Patricia QUEVRIN, petite-fille de Joséphine)

Edgard a quitté Crupet en 1947 pour Leffe. Il a travaillé comme tailleur de pierres à Chansin, puis est allé comme mineur de fond pendant 16 ans dans la région de Charleroi.

Marié le 18 août 1951 avec Irène KLINKENBERG, ils eurent huit enfants et rejoignent Moignelée, puis Wanfercée-Baulet pour occuper une maison de la mine.

Lors de sa pension de mineur en 1973, le virus « tailleur de pierre » s'est réveillé et depuis Edgard n'a pas arrêté de tailler ce noble matériau de notre région.

Il habite maintenant Vitrival et jouit d'une retraite paisible que lui assurent ses sept enfants (un de ses fils est malheureusement décédé) et une multitude de petits- et arrière-petits-enfants.

Edgard est un fervent lecteur de Crup'Echos qu'il avait découvert grâce à son copain André QUEVRAIN.

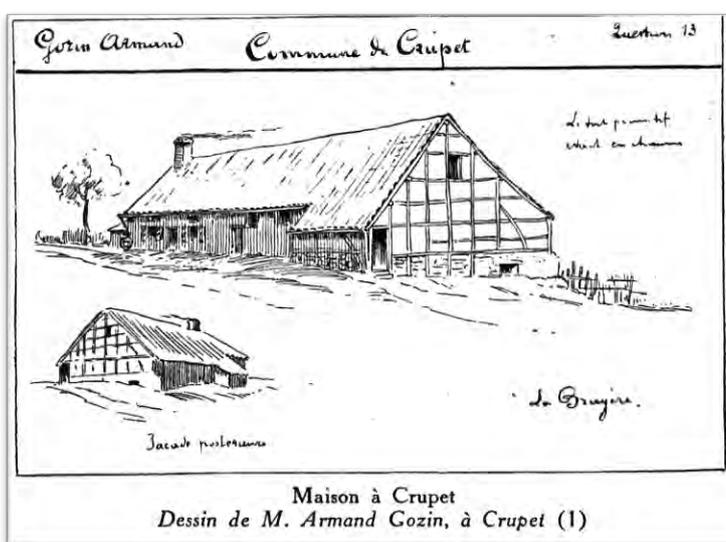


Fig. 2. La maison natale d'Edgard Dochain.  
A. Gozin, *La vallée du Bocq, sites, histoire, légendes*, 1943.



Fig. 3 & 4. Edgard Dochain et quelques unes de ses œuvres. © F. Bernier 2016.

Concernant la chapelle Saint-Roch et la famille THEUNISSEN-MARION, voici ce que nous dit Patricia QUEVRIN :

**Mes grands-parents maternels étaient Alphonse Theunissen et Joséphine Laloux. Ma grand-mère était la cousine germaine d’Alice Marion (Alice Coco), la maman d’Edgar Dochain.**

**En ce qui concerne la chapelle, ma grand-mère Joséphine disait que c’était sa famille qui l’avait construite en remerciement d’avoir échappé à la peste.**

**Elle se trompait sans doute de maladie, car il n’y a pas eu de peste en Belgique à cette époque, mais il y a eu une épidémie de choléra en 1866 et la chapelle a été construite (par la commune ?) en 1869<sup>1</sup>.**

**Le carrelage de la chapelle est le même que celui de sa maison du Trou d’Herbois et j’ai découvert il y a quelque temps que son grand-père Charles Marion (1824-1901), qui était maçon, habitait déjà cette maison en 1856.**

**Voilà qui semble donc confirmer les dires d’Edgard.**

**Si c’est la commune qui a construit la chapelle (en est-on certain ?) ou qui en était le maître d’ouvrage, il me paraît vraisemblable que la famille Marion a contribué à cette construction au moins par l’apport de sa main d’œuvre (peut-être bénévole).**

**Et c’est donc une heureuse coïncidence que ce soit Edgar Dochain – l’arrière-petit-fils de Charles Marion – qui réalise maintenant les pierres de taille pour cette chapelle, d’autant plus que son grand-père Joseph (1849-1920) qui était maçon également et qui avait 20 ans en 1869 a sans doute également travaillé sur ce chantier.**

Début 2016, Edgar nous a contactés pour nous annoncer son intention de réaliser une plaque en pierre de taille pour rappeler les rénovations successives de la chapelle qui lui tient à cœur.

C’est maintenant chose faite et nous sommes heureux de vous en présenter le résultat en avant-première.



Fig. 5 & 6. Edgar Dochain et sa dernière œuvre. © F. Bernier 2016.

<sup>1</sup> NDLR : Entretemps d’autres découvertes historiques ont été faites concernant la construction de cette chapelle ; elles feront l’objet d’un article ultérieur, après de nouvelles recherches aux archives.

Edgard n'oublie pas de signaler que son beau-fils, Jean-Pierre MICHEL, s'est chargé de faire réaliser les modèles de lettres en plexiglas et a lui-même tracé le texte sur la pierre avant le travail de taille. Beau travail en famille !

La technique utilisée par Edgard est celle des lettres en relief. Ces lettres sont tracées sur la surface plane et lisse de la pierre et celle-ci est creusée tout autour par un bouchardage minutieux et patient ! Cette belle pierre a maintenant trouvé sa place dans la chapelle et attend l'inauguration officielle.

Au nom de tous les Crupétois, Crup'Echos présente ses plus vifs remerciements à Edgard et lui souhaite encore une retraite longue et heureuse entouré de sa famille si sympathique.

A ce stade, et sans aller plus dans les détails, nous ne pouvons passer sous silence les travaux de finitions intérieures accomplis par des bénévoles appuyés par Qualité Village Wallonie ASBL, APPEL ASBL et l'ASBL Crupet 85 dans le cadre de la préparation des Journées du Patrimoine 2016. Nous y reviendrons.

**Freddy BERNIER**

Fig. 7 & 8. La pierre posée sur le nouvel autel de la chapelle. © F. Bernier 2016.



## *In memoriam*



**Maria THEUNISSEN** décédée à Profondeville le 30 mai 2016 à l'âge de 90 ans dans la maison de repos qui l'avait accueillie après des ennuis de santé. Maria avait épousé Edmond DELVAUX au début des années 50. Ils ont eu deux enfants. Maria c'était la menuiserie (elle assurait la permanence quand son mari était sur chantier), la chorale, les Amis de Crupet, le Jeu de Balle, etc. Elle était de tous les coups en matière de relations sociales à Crupet. Nous garderons d'elle des souvenirs d'indéfectible bonne humeur et de gentillesse.



**Colette FRANCO** était née à Crupet en 1947, au sein de la famille bien connue qui tenait au centre du village une distillerie et une épicerie. Sa maman a été institutrice à Crupet pendant de nombreuses années. Après son mariage avec Guy LENS, elle avait emménagé à Florennes pour des raisons professionnelles. Ils ont eu deux enfants et elle avait abandonné son métier dans le domaine social pour « exercer le plus beau métier qui soit : maman au foyer » (Citation de Guy, son mari) et s'engager dans le bénévolat. Colette s'en est allée en cet été 2016 après un accident cérébral sévère et soudain.

Crup'Echos présente ses condoléances aux familles de Maria et Colette ainsi qu'à la famille de **Vincent PONCELET**, décédé à Namur le 27 juillet 2016, à l'âge de 41 ans.

## La première Marche des Crupétois

**L'asbl PARC gère désormais la Grotte St Antoine et la salle Ste Famille. Il lui faut donc assumer ce rôle de protection, de rénovation et d'entretien de ce patrimoine. La première marche organisée le 24 juillet dernier était sa première organisation.**



Les convives, avec en toile de fond l'historique papier peint de la salle qui fait désormais partie du passé.



Quelque 85 marcheurs avaient répondu à l'invitation du nouveau comité. Des Crupétois actuels, des anciens, heureux de retrouver leurs pénates et quelques invités extérieurs. Sous le soleil, ils ont sillonné les belles campagnes qui cerclent le village. Le temps était de la partie, sous une température juste à point pour ce genre d'activité physique.

La balade retenue fait partie des 13 promenades balisées par l'Office du Tourisme assinois. Elle emmenait les promeneurs vers Jassogne par Maillen, détour par Durnal et retour par le sentier du Bois sur

la Ville, qui ramenait les marcheurs derrière l'église. Le parcours dépassait à peine les 8 kilomètres.

Un apéritif était servi à mi-chemin, à l'ombre du tilleul séculaire de Jassogne. Un excellent breuvage qui a coupé les jambes à quelques-uns qui en ont écourté leur parcours... C'est que l'arrêt fut l'occasion de généreusement trinquer entre Crupétois d'hier et d'aujourd'hui ! C'en était d'ailleurs le but.

Un barbecue préparé par Pierre Marchal, Aimé Michaux et leur équipe, a rassemblé les participants à la salle Sainte Famille. Certains avaient choisi de s'installer à l'extérieur, afin de profiter de ce beau dimanche d'été.

De l'avis de tous, l'activité a été un succès. PARC asbl a d'ores et déjà programmé sa seconde édition en juillet 2017.



T.B. (Photos F. Bernier et G. Labar )

## Invasion d'Égyptiennes à Crupet ... ???

Vous avez sans doute déjà aperçu de grandes « oies » sur le toit ou dans l'étang du donjon. Sachez que ce sont des **Ouettes d'Égypte**.

Trois individus ont encore été aperçus ce 19 novembre 2016 dans les douves du donjon. Deux individus avaient également été aperçus les 19 et 20 février 2016 à Maillen.

### En Wallonie, nicheur introduit

#### Distribution

L'Ouette d'Égypte habite toute l'Afrique subsaharienne, la vallée du Nil et le Sud de la Palestine. Une population vit dans le Sud de

l'Angleterre où l'espèce a été introduite au 19<sup>e</sup> siècle, et une autre existe aux Pays-Bas et en Belgique, oiseaux échappés de parcs.

#### Introduction en Belgique

L'introduction initiale en Belgique se situe dans le Domaine royal de Laeken, où naissent les deux premiers descendants des Ouettes présentes dans la collection d'anatidés, constituée l'année précédente. Au début des années 1980, les premiers cas de nidification en dehors de Bruxelles sont observés à Meise et Tervuren.

#### Carte d'identité :

**Ouette d'Égypte, *Alopochen aegyptiacus***

Famille : Anatidés (Oies, Cygnes et Canards)

Genre : *Alopochen*

Espèce : *aegyptiaca*

Taille : 73 cm

Envergure : 134 à 154 cm.

Poids : 1500 à 2250 g

Longévité : 25 ans



Fig. 1 & 2. Trois Ouettes d'Égypte pataugeant dans les douves du donjon. © A. Labar 19.11.2016.

L'expansion est lente dans un premier temps et, en 1996-1998, la population totale est estimée à 30 couples, dont 8 à 10 dans le bassin mosan. La croissance sera ensuite exponentielle. En janvier 2008, 400 Ouettes d'Égypte sont dénombrées.

L'expansion s'explique par des paramètres démographiques remarquables :

- certains couples produisent deux nichées par an ; le nombre de poussins à l'envol est parmi les plus élevées observées chez les anatidés aux mêmes latitudes en Europe ;



Fig. 3. Ochette d'Égypte. © [www.lunivers-des-animaux.e-monsite.com](http://www.lunivers-des-animaux.e-monsite.com).

- les modalités de dispersion comme les rassemblements régionaux de juvéniles, suivis de déplacements orientés vers le Nord ou le Nord-Est, pouvant passer les 200 km ; mouvements suivis soit d'un retour vers la région de naissance, soit conduisant à un recrutement à distance, jusqu'à 130 km.

Cette dynamique d'expansion, combinée à un comportement agressif vis-à-vis d'autres oiseaux, préoccupe naturalistes et autorités en charge de la conservation de Nature. Le délogement des Faucons pèlerins couvant dans les rochers de Marche-les-Dames et de Freyr par des Ouettes d'Égypte, au printemps 2009, en est un exemple concret.

L'espèce est classée depuis 2010 dans la liste noire des espèces invasives en Belgique (catégorie A3, haut risque environnemental).

#### Identification

Mi-oie, mi-canard, ce gros oiseau est reconnaissable à ses longues pattes roses, son plumage partiellement beige contrastant avec son dessus plus foncé.

La tête et le cou sont jaunâtres à beige, avec une tâche brun-chocolat autour de l'œil et à la base du bec. La calotte est légèrement tachetée de brun-roux, un collier brun-roux cerne la partie inférieure du cou. Le haut du manteau, la poitrine et presque tout le reste du dessous présentent une teinte beige à jaune grisâtre, plus pâle sur les flancs. Le ventre est blanchâtre et de taches brun-chocolat de taille variable marquent la poitrine. Le dos, croupion et queue sont noirs.

#### Chant

Ce n'est pas un oiseau très bruyant, mais ses conflits et disputes sont souvent ponctués de nombreux cris de la part des deux partenaires. Le mâle émet des sifflements aigres contrairement à la femelle qui produit un cancanage strident qui s'apparente presque au braiement d'un âne.



Fig. 4. Les ailes blanches et noires, bien visibles en vol.  
© [www.oiseaux-birds.com](http://www.oiseaux-birds.com)

### Comportements

Cet oiseau, un des plus répandus dans les régions tropicales de l'Afrique, vit en couples ou en petits groupes. Cependant, pendant la mue postnuptiale, il se rassemble en grand nombre sur certains plans d'eau. Pendant cette période, l'Ouette d'Egypte est absolument incapable de voler et lorsqu'elle est menacée par n'importe quel danger, elle pousse un cri d'alarme et se précipite au milieu de l'eau. Elle nage d'ailleurs très bien et avec légèreté, l'arrière du corps relevé. Elle se perche également sur les arbres, les falaises et les bâtiments en adoptant toujours une attitude très prudente.

### Habitat

Son biotope de nidification est la présence d'eau, mais le type d'habitat aquatique est assez varié : étangs d'agrément situés dans les parcs et jardins (en Basse-Meuse), les étangs naturels et eaux courantes lentes (Meuse) et les mares, y compris les temporaires.

Les eaux rapides sont dédaignées parce que le courant entraînerait les poussins qui, en cas de danger, rejoignent immédiatement l'eau. La présence d'une île est un facteur très attractif, les Ouettes d'Egypte ne couvant jamais à la merci potentielle d'un prédateur terrestre. A défaut de trouver la protection de l'eau, elles nichent en hauteur, dans un arbre creux, sur un bâtiment, sur une aire de rapace ou de corvidé, voire en falaise.

### Nidification

En Europe, la nidification est limitée aux mois de mars et avril. En Afrique, la nidification est signalée tous les mois selon les régions.

Les Ouettes d'Egypte ont un comportement territorial très marqué et défendent leur aire avec acharnement. Le nid est situé à terre dans les buissons, dans une cavité d'arbre, de falaise, ou de bâtiment jamais très éloignée de l'eau. L'Ouette d'Egypte peut également réutiliser un ancien nid de rapace ou de héron. La femelle construit un nid à l'aide de brindilles et de feuilles, puis le garnit de duvet. Elle y pond de six à douze œufs de couleur blanc jaunâtre dont l'incubation dure entre 28 et 30 jours. Si le nid se trouve en hauteur, les parents peuvent transporter les canetons dans leur bec jusqu'au sol, ou les appeler du pied de l'arbre pour qu'ils les suivent. Cependant, les jeunes n'acquièrent leur totale autonomie et ne sont capables de prendre leur envol qu'au bout de 10 semaines.

### Sources :

*Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007*, AVES et le Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole, Gembloux  
*Oiseaux de France et d'Europe*, Larousse  
*Le guide ornitho*, Delachaux et Niestlé  
[www.observations.be](http://www.observations.be)

**Geneviève BOUTSEN**



**SPRL**  
**Vidange**  
**BOTTON**  
Tél.: 083 65 51 39

Vidange de fosses septiques • Puits perdus et citernes à eaux • Débouchage de canalisations

[www.vidangebotton.be](http://www.vidangebotton.be) – [vidangebotton@hotmail.be](mailto:vidangebotton@hotmail.be)



**la maison du cadeau**  
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS & ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute. 9  
5332 GRUPET  
083 69 94 44

## Les seniors vous parlent

Vous avez terminé votre activité principale et vous habitez Crupet alors, pourquoi ne viendriez-vous pas nous rejoindre le **2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois** à 14 h, au 6 rue Saint Joseph, à Crupet, pour une après-midi conviviale, (whist, couyon et jeux de société), agrémentée d'un goûter (tartes, café ou thé).

Comme chaque année, nous organiserons un banquet en mars-avril 2017 auquel seront invités le collège des Bourgmestre et Echevins et le comité de Crupet 85.

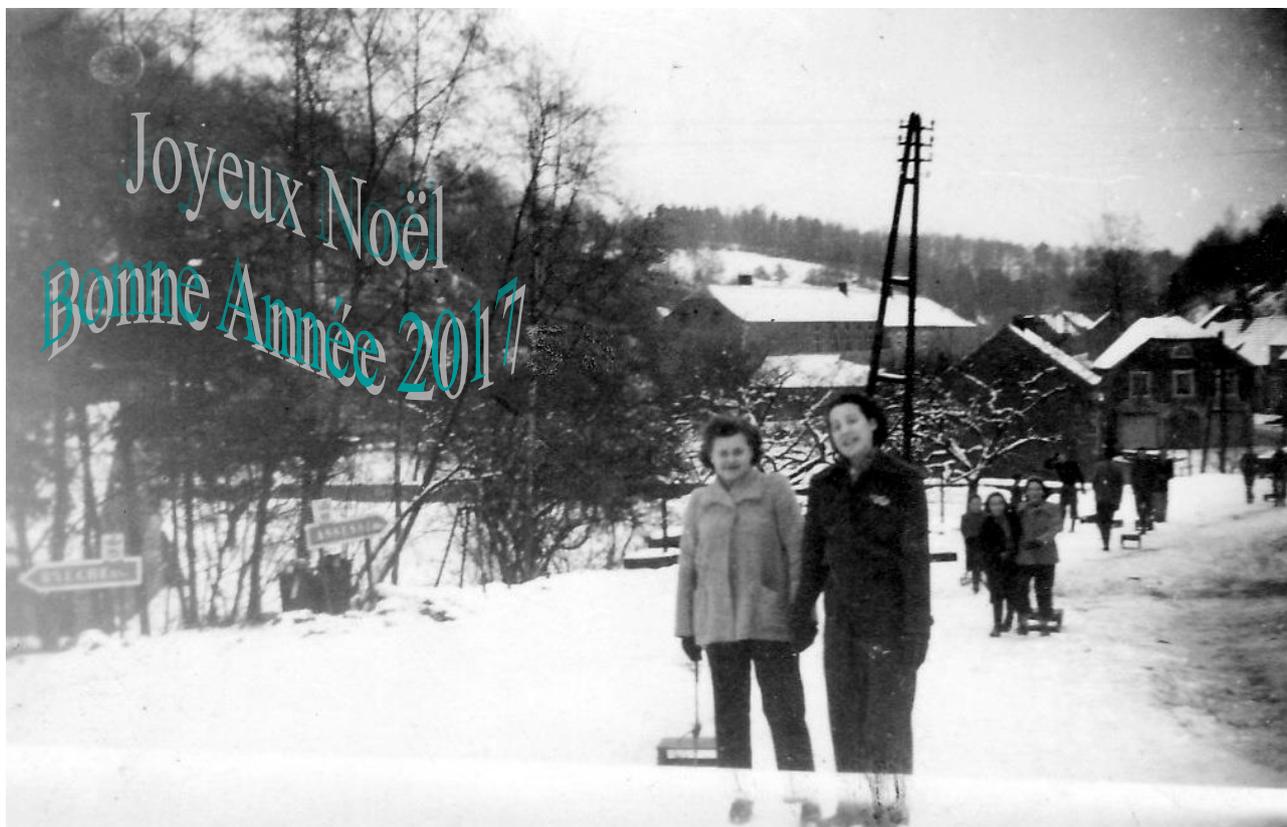
Pour fêter notre vingtième anniversaire, l'apéritif sera offert à tous les participants.

**Petit rappel historique** : C'est en 1997 à l'initiative d'André QUEVRAIN, Marcel LALOUX et Jean-Pierre BEAURIN que l'idée de reprendre les rencontres des seniors a été mise sur pied, une bonne vingtaine de participants ont répondu à l'appel, 19 ans plus tard le nombre de participants reste plus ou moins stable.

Depuis 2005, à l'initiative de Marc VAN RYMENANT, le Comité Crupet 85 invite tous les Seniors de Crupet à une après-midi festive, loto, tartes, crêpes et dégustation de la galette des rois.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter au N° 0474 212604 ou par mail [jpbeaurin@skynet.be](mailto:jpbeaurin@skynet.be).

Jean-Pierre BEAURIN



Plaisirs d'hiver à Crupet février 1950. A l'avant-plan, Irma PESESSE et Paula THEUNISSEN. Coll. F. Bernier.

# RÉPAR - CUIR



rue St Joseph, 9  
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI  
MOUTON RETOURNÉ**

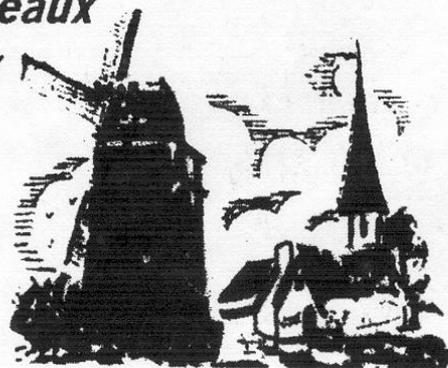
**TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION**

## BOULANGERIE - PÂTISSERIE **NÉLIS & FILS** s.a.

- \* *Tous produits de 1° choix*
- \* *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- \* *Grand choix de pains spéciaux*

**Place Communale, 13  
5330 ASSESSE**

**Tél. 083 65.53.37**



**PLAISIR DE CONDUITE,  
EFFICIENCE INCROYABLE.**



**IL Y A DÉJÀ UNE XE À PARTIR DE 299 €/MOIS  
3 ANS D'ENTRETIENS INCLUS**



Avec son design aérodynamique et sa structure en aluminium léger, la XE vous garantit des performances à couper le souffle et une efficacité maximum. Cette élégante berline sportive est disponible à partir de 35.600 € et offre le plus bas coût à l'usage de sa catégorie. Avec 3 ans d'entretiens inclus. Appréciable ! Vous le voyez, la Jaguar XE est un investissement qui allie vraiment le cœur et la raison. Il y a temporairement une XE à partir de 299 € par mois. Découvrez-la chez votre concessionnaire Jaguar.

**Jaguar Namur - Quevrain Automobiles**

Chaussée de Marche 555, 5101 Namur (Erpent) - T. 081/32.05.11  
[www.jaguarnamur.be](http://www.jaguarnamur.be)

**THE ART OF PERFORMANCE**

**3,8-8,1 L/100 KM. CO<sub>2</sub>: 99-194 G/KM.**

Renting financier avec option d'achat 20% sur une durée de 60 mois. Offre valable jusqu'au 30/11/2016 et uniquement à des fins professionnelles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Alphalease, société de leasing, rue Ravenstein 60/15 - 1000 Bruxelles. Mensualité hors TVA au 1er septembre 2016 pour une Jaguar XE Pure 2.0t (prix catalogue 29.421,49 € hors TVA), valable jusqu'au 31/10/2016. Plus d'infos sur [www.jaguar.be](http://www.jaguar.be). Informations environnementales (AR 19/03/04): [www.jaguar.be](http://www.jaguar.be). Véhicules illustrés avec options. Jaguar Care : 3 ans de garantie, assistance et entretiens sans limitation de kilométrage. Donnons priorité à la sécurité.